

Résultats de la session 2016 de qualification Professeurs des Universités 71^e section

1- Résultats globaux

En 2012, 49 demandes de qualification étaient annoncées, 40 ont pu être examinées par les rapporteurs. Ce qui donne le pourcentage de 80,63 % dossiers traités. En 2013, 35 demandes sur 47 ont été examinées (74,46 %). En 2014, elles étaient 34 sur 47 (72,34 %) ; en 2015, elles étaient 33 sur 52 (63,46 %). En 2016, sur les 54 dossiers annoncés, 43 dossiers ont été examinés (79,62 %). Un pourcentage qui se rapproche de celui de l'année 2012.

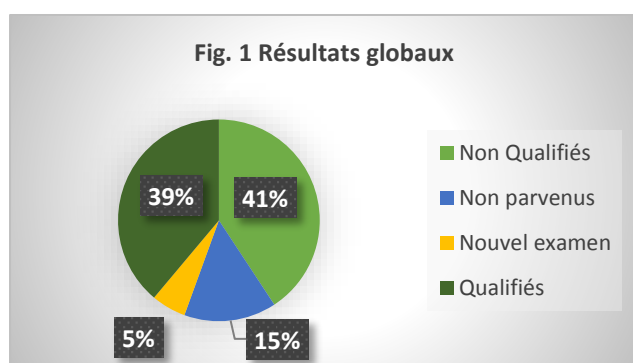
Pourquoi cet écart entre les candidatures annoncées et celles qui viennent à terme ? Plusieurs réponses : les candidats peuvent être conduits à renoncer parce que leur soutenance n'a pas eu lieu, parce que le dossier leur semble insuffisant, parce qu'ils ont fait un autre choix (de section par exemple)...

Parmi les dossiers non examinés, on trouve aussi les dossiers irrecevables. Ils étaient 6 en 2015, les 3 jugés irrecevables par la section en 2016 seront examinés – pour cause de jurisprudence – lors d'une seconde session (le nombre de dossiers qualifiés et non qualifiés en sera modifié). Quoi qu'il en soit, d'une session à l'autre, les causes de l'irrecevabilité sont les mêmes : une pièce obligatoire est manquante, le dossier est arrivé après la date limite. Ajoutons que le candidat peut ne pas avoir conscience du problème rencontré. Ce qui rend délicate la justification pouvant être apportée ensuite.

54 candidats inscrits

8 dossiers non parvenus

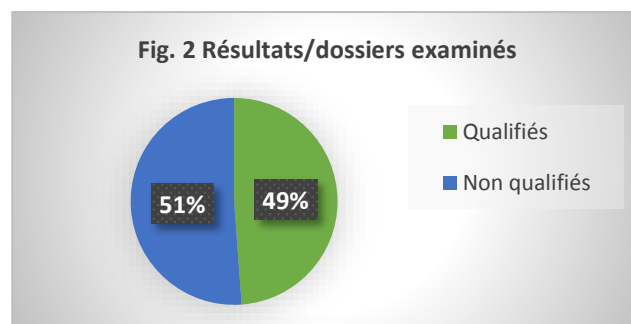
3 irrecevables



43 dossiers examinés

21 qualifiés

22 non qualifiés

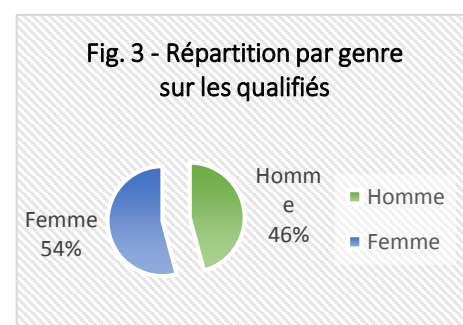


2- Résultats par genre et âge

2.1 Répartition par genre

En 2016, une proportion plus importante de femmes (57,14 %) que d'hommes (42,85 %) a été qualifiée en SIC. Un résultat qui diffère largement de la moyenne nationale qui avoisine les 30 % pour les femmes. Mais le pourcentage de femmes non qualifiées est lui aussi plus important (53,84 %). Une particularité qui s'explique par un nombre plus grand de candidatures féminines : 26 femmes et 17 hommes se sont présentés à la qualification en 2016. Elles étaient 15 en 2012 tandis que l'on comptait 25 hommes. D'ailleurs, 2016 représente la première année où le nombre de femmes se présentant à la qualification dépasse à ce point le nombre d'hommes. Précisons que pour la seule année où le nombre de femmes était plus important, l'écart était moindre : en 2013, 18 femmes et 17 hommes se présentaient. 10 d'entre elles étaient qualifiées tandis que 3 hommes l'étaient.

Avis CNU	F	H	Total
Accordée	12 (57,14)	9 (42,85)	21
Refusée	14	8	22
Total	26	17	43



2.2 Répartition par âge

Au moment de leur qualification au rang de professeure, l'âge moyen des femmes (toutes disciplines confondues) est de 47 ans (données établies en 2013). Il est de 43,92 ans pour les hommes. En SIC, l'âge moyen est supérieur pour les femmes (environ 2 ans de plus) comme il l'est pour les hommes (environ 6 ans de plus). En revanche, contrairement aux statistiques concernant l'ensemble des disciplines - où l'on constate un écart entre hommes et femmes de 4 ans - en SIC, l'âge moyen du recrutement d'un ou une professeur.e est approximativement le même.

	Âge moyen	
	Hommes	Femmes
Dossiers examinés	49,58 ans	49,65 ans
Candidats qualifiés	49,87 ans	49 ans
Candidats non qualifiés	48,33 ans	50,13 ans

3- Qualification et appartenance disciplinaires

Sur les 43 dossiers présentés à la qualification, 18 le sont par des candidats venant de 11 disciplines autres que les SIC, 25 par des candidats de SIC. Près d'un dossier sur deux (41,8 %) vient d'un secteur disciplinaire autre que celui des SIC. Un chiffre largement en hausse par rapport à la précédente session de qualification puisque sur les 33 dossiers examinés, 24 étaient en SIC (72,72 %). Toutefois, si l'on rapproche ces chiffres de ceux des années antérieures, la session 2016 n'est pas inédite. En 2012, sur les 40 dossiers examinés, 24 venaient de disciplines autres que les SIC (60 %), une proportion plus forte encore que celle de la session 2016.

De quelles disciplines viennent ces candidats ? Pour la session 2016, ils viennent de 11 disciplines (7 en 2015, 9 en 2014, 8 en 2013, et... 14 en 2012 !). Quelques disciplines reviennent d'une année à l'autre sans que, toutefois, l'une soit prédominante (jamais plus de 2 candidats pour chacune). De façon logique, les candidats viennent des sciences humaines et sociales, mais pas seulement. En 2012, un candidat venait de médecine, en 2016, un candidat a soutenu son HDR en informatique.

Enfin, pour la session 2016, sur les 21 candidats qualifiés, 6 viennent d'une autre discipline que les SIC (28,57). En 2012, 1 seul candidat venant d'une autre discipline sur les 11 qui se présentaient avait été qualifié. En 2013, aucun ne l'avait été. En 2014, 2 candidats sur 17 avaient été qualifiés (11,76 %). En 2015, ils étaient 2 sur 18 (11,11 %).

Par rapport aux données dont nous disposons, 2016 correspond donc à la session où les candidats venant de disciplines autres que les SIC ont été qualifiés dans une plus forte proportion. Probablement peut-on interpréter ce résultat comme une évolution des frontières disciplinaires dont les objets et méthodes peuvent se croiser. Soyons prudents néanmoins avant d'en tirer des conclusions. L'analyse des sessions suivantes permettra de confirmer ou non les résultats de 2016.

2015	Candidats qualifiés		Candidats non qualifiés		Total	Poids relatif en pourcentage
	H	F	H	F		
Discipline de l'HDR					H/F	H/F
Sciences de l'information et de la communication (71)	8	8	5	3	24	72,72 %
Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle... (18)			1		1	3,03 %
Sciences économiques (05)			2		2	6,06 %
Sociologie, démographie (19)	1				1	3,03 %
Sciences de gestion (06)			2		2	6,06 %
Histoire et civilisations (22)				1	1	3,03 %
Langue et littérature anglaises et anglo-saxonnes (11)				1	1	3,03 %
Sciences de l'éducation (70)	1				1	3,03 %
Total	10	8	8	6	33	

2016	Candidats qualifiés		Candidats non qualifiés		Total	Poids relatif en pourcentage
	H	F	H	F		
Discipline de l'HDR	H	F	H	F	H/F	H/F
Sciences de l'information et de la communication (71)	7	8	3	7	25	58,13 %
Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle... (18)	1		1	1	3	6,97 %
Sciences économiques (05)	1		1	1	2	4,65 %
Sociologie, démographie (19)			1	1	2	4,65 %
Sciences de gestions (06)			2		2	4,65 %
Sciences du langage (7)		1		1	2	4,65 %
Histoire et civilisations (22)		1			1	2,32 %
Langue et littérature germanique (12)				1	1	2,32 %
Sciences de l'éducation (70)				1	1	2,32 %
Droit public (01)				1	1	2,32 %
Informatique (27)		1			1	2,32 %
Anthropologie (20)			1		1	2,32 %
Candidature étrangère		1			1	2,32 %
Total	9	12	8	4	43	

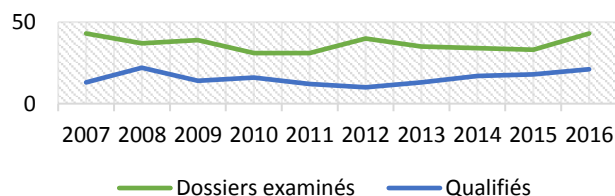
4- Évolution en dix ans

Entre 2007 et 2016, le pourcentage de candidats accédant à la qualification a connu des variations importantes, les fourchettes basse et haute de l'intervalle se déplaçant entre 25 % en 2012 à 59,45 % en 2008 (soit un écart de 34 points).

Ensemble des dossiers

Année	Nb de dossiers examinés	Nb de qualifiés	% de dossiers qualifiés
2007	43	13	30,23 %
2008	37	22	59,45 %
2009	39	14	35,89 %
2010	31	16	51,61 %
2011	31	12	38,70 %
2012	40	10	25,00 %
2013	35	13	37,14 %
2014	34	17	50,00 %
2015	33	18	54,54 %
2016	43	21	48,83 %

Fig. 3 Évolution du nombre de dossiers examinés et du nombre de candidats qualifiés (toutes disciplines confondues)



Pour les dossiers des candidats en SIC, les variations sont moins fortes : elles vont de 50 % en 2008 à 72,22 % en 2009 (22 points de différence). Une différence qui s'explique par la

concordance entre les attendus de la section et les dossiers reçus. Par rapport à l'année 2016, on constate qu'elle se situe dans la moyenne des résultats calculés sur dix ans.

Les dossiers en SIC

Année	Nb de dossiers SIC examinés	Nb de qualifiés SIC	% de dossiers qualifiés en SIC
2007	21	12	57,14 %
2008	28	20	71,42 %
2009	22	11	50,00 %
2010	18	13	72,22 %
2011	18	12	66,66 %
2012	16	9	56,25 %
2013	21	13	61,90 %
2014	21	15	71,42 %
2015	24	16	66,66 %
2016	25	15	60,00 %

